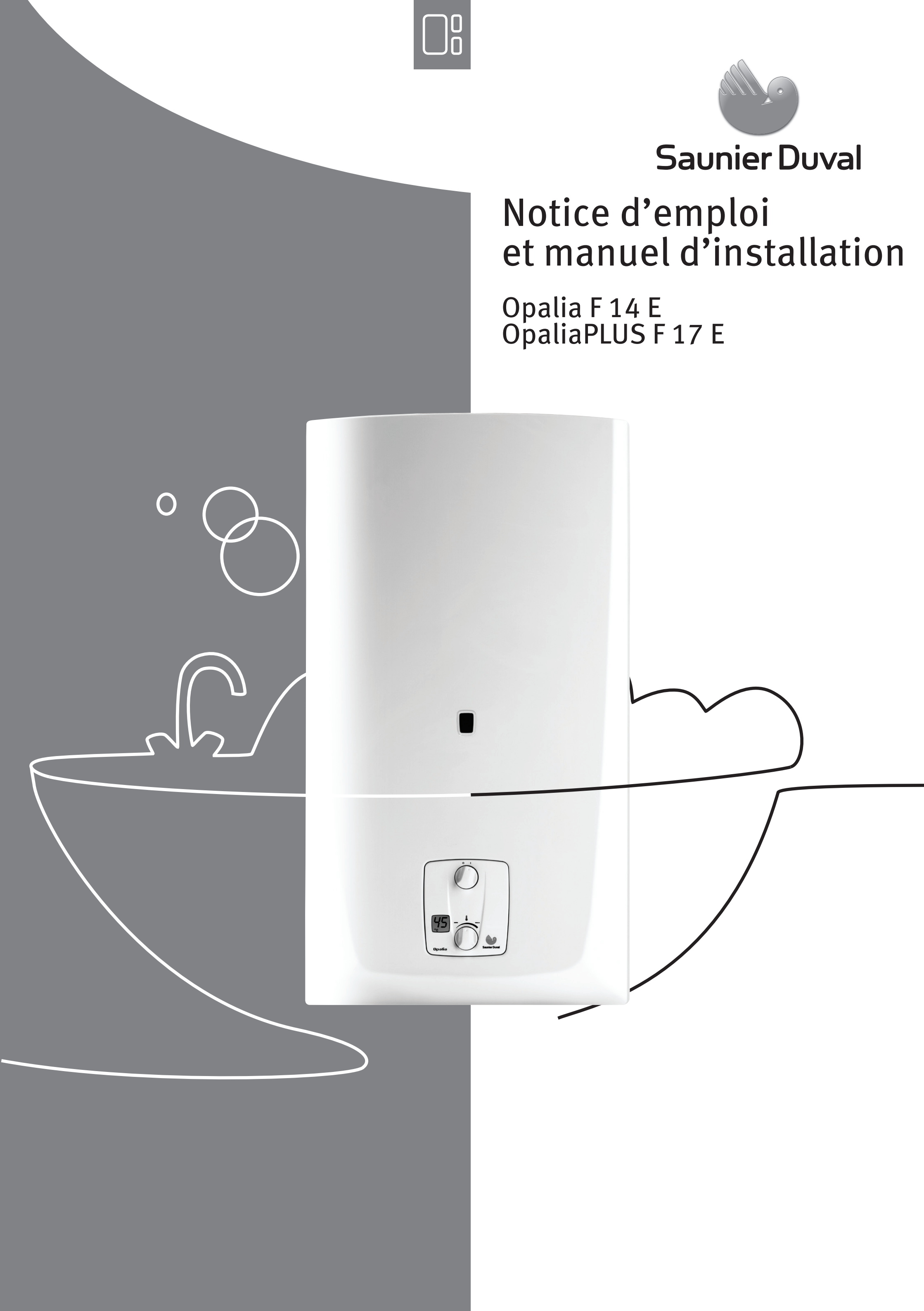


Notice d'emploi et manuel d'installation

Opalia F 14 E
OpaliaPLUS F 17 E

Table des matières

1 Généralités

Le chauffe-bain instantané à gaz Opalia F 14 E ou OpaliaPLUS F 17 E permet d'alimenter en eau chaude un ou plusieurs points de puisage, tels que par exemple : lavabo, douche, évier, baignoire. L'appareil est prêt à être raccordé aux conduites d'eau et de gaz et à l'installation d'évacuation des fumées.

Ce modèle de chauffe-bain, de type étanche, est équipé d'un dispositif de prise d'air et d'évacuation des produits de combustion appelé ventouse. Ce dispositif permet d'installer l'appareil dans n'importe quelle pièce. En cas de mauvais fonctionnement ou d'obstruction de la ventouse, un pressostat arrête le fonctionnement de l'appareil.

L'appareil est équipé d'un allumeur électronique et d'une électrode de ionisation qui contrôle la flamme du brûleur.
Ce dispositif sans veilleuse permet de réduire la consommation de gaz. L'appareil est également équipé d'une sécurité de surchauffe qui interrompt le fonctionnement de l'appareil en cas de température élevée du corps de chauffe.

L'appareil peut être équipé pour fonctionner avec un autre type de gaz. Cette modification et les nouveaux réglages qui en résultent doivent être réalisés par un professionnel qualifié dans le respect des normes européennes et nationales en vigueur.

Le modèle OpaliaPLUS F 17 E dispose d'un micro-accumulateur d'eau chaude équipé d'une résistance chauffante pour maintenir la température constante.

L'installation et la première mise en fonctionnement de l'appareil doivent être effectuées par un professionnel qualifié uniquement. Ce dernier est responsable de la conformité de l'installation et de la mise en fonctionnement selon la réglementation en vigueur.
Il convient également de faire appel à un professionnel qualifié pour l'entretien et les réparations de l'appareil ainsi que pour tout réglage concernant le gaz.

Selon la qualité de l'eau, nous vous conseillons un détartrage périodique du corps de chauffe de l'appareil par un professionnel qualifié ou le Service Après-Vente agréé Saunier Duval.

Différents accessoires ont été spécialement développés par Saunier Duval pour votre appareil en fonction des caractéristiques particulières de votre installation.

Pour obtenir une liste détaillée, n'hésitez pas à consulter votre revendeur habituel ou le site www.saunierduval.fr.

2 Conservation des documents

- Veuillez conserver ce manuel ainsi que tous les documents qui l'accompagnent à portée de main afin de pouvoir les consulter en cas de nécessité.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages occasionnés par la non-observation des instructions du présent manuel.

3 Sécurité

3.1 Que faire si vous sentez une odeur de gaz

- Ne pas allumer ni éteindre la lumière.
- Ne pas actionner d'interrupteur électrique.
- Ne pas utiliser le téléphone dans la zone à risque.
- Ne pas allumer de flamme vive (par

exemple, un briquet ou une allumette).

- Ne pas fumer.
- Fermer le robinet de gaz.
- Ouvrir portes et fenêtres.
- Avertir les autres occupants de l'habitation.
- Informer la compagnie de gaz ou votre professionnel qualifié.

3.2 Consignes de sécurité et prescriptions

Suivez impérativement les consignes de sécurité et les prescriptions suivantes :

- N'utilisez pas et n'entreposez pas des matériaux explosifs ou facilement inflammables (par exemple, de l'essence, de la peinture, etc.) dans la pièce où se trouve l'appareil.
- Ne mettez en aucun cas hors service les dispositifs de sécurité et ne tentez aucune manipulation sur ces dispositifs sous peine d'entraîner un dysfonctionnement.
- N'apportez pas de modifications :

- à l'appareil,
- à l'environnement de l'appareil,
- aux conduites d'eau, d'air, de gaz et d'électricité,
- aux conduits d'évacuation des fumées.

- N'effectuez jamais vous-même d'opérations de maintenance ou de réparation sur l'appareil.
- En cas de fuite d'eau, fermez immédiatement l'arrivée d'eau froide de l'appareil et faites réparer la fuite par votre professionnel qualifié.
- N'abîmez ou n'enlevez pas les plombages des composants. Seuls les professionnels du Service Après-Vente Saunier Duval sont autorisés à apporter des modifications aux composants scellés.
- Ne modifiez pas les conditions techniques et architecturales à proximité de l'appareil, dans la mesure où celles-ci peuvent exercer une influence sur la sécurité du fonctionnement de l'appareil.

Par exemple :

- Les ouvertures situées sur les faces extérieures et destinées à l'amenée d'air et à l'évacuation des fumées doivent toujours rester dégagées. Veillez à ôter, par exemple, les objets utilisés pour recouvrir les ouvertures pendant des travaux effectués sur les façades extérieures.

Attention !
Nous vous recommandons d'être vigilants lors du réglage de la température de l'eau chaude : l'eau peut être très chaude à la sortie des robinets de puisage.

- N'utilisez pas d'aérosols, de solvants, de détergents à base de chlore, de peinture, de colle, etc. à proximité de l'appareil. Dans des conditions défavorables, ces substances peuvent s'avérer corrosives même pour l'installation d'évacuation des fumées.

4 Garantie constructeur / Responsabilité

Merci d'avoir choisi Saunier Duval Eau Chaude Chauffage, premier constructeur français de chauffe-eaux.

Saunier Duval Eau Chaude Chauffage France vous offre une garantie de 2 ans sur les pièces de cet appareil à compter de sa date d'installation, à condition :

• qu'il soit installé par un professionnel qualifié à même de vérifier que toutes les contraintes techniques liées au raccordement de l'appareil, aux arrivées et aux évacuations ainsi qu'aux caractéristiques du local où il est monté sont respectées.

• qu'il soit vérifié, nettoyé et réglé par un professionnel qualifié au moins 1 fois par an, voire plus si nécessaire (conformément à la circulaire ministérielle du 09/08/78).

Nous nous engageons, en conséquence, à réparer ou à remplacer purement et simplement les pièces reconnues défectueuses à l'origine, après retour en nos usines pour examen, la main-d'œuvre et les frais de déplacement ou de port restant à la charge de l'utilisateur.

La réparation des pièces ou leur remplacement pendant la période de garantie constructeur ne peut avoir pour effet de prolonger la durée initiale de celle-ci.

La garantie constructeur ne saurait être retenue en raison d'une mauvaise installation de l'appareil, de conditions de stockage inappropriées, ainsi qu'en cas de fonctionnement défectueux ou de détérioration résultant d'un usage anormal ou abusif, d'une insuffisance d'entretien ou d'une inadaptation au gaz utilisé.

Elle est conditionnée à la réalisation de l'installation en conformité avec les règles de l'art, les normes en vigueur, les instructions particulières figurant sur la notice d'utilisation (article 1792-4 Loi 78.12 du 04/01/78) ainsi qu'à la qualification technique et professionnelle des entreprises responsables des réparations ou de la maintenance ultérieures.

La garantie constructeur ne couvre pas :
- les détériorations consécutives à des modifications de la nature ou de la pression inadéquate et irrégulière de l'eau ou du gaz, de la qualité de l'eau (tels que par exemple, calcaire, entartrage, ...) ou à un changement de caractéristiques de la tension électrique d'alimentation lorsqu'elle existe.
- les interventions effectuées par d'autres entreprises que celles spécialement qualifiées.

La garantie constructeur n'exclut pas le bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale prévue par l'article 1641 de Code Civil.

La carte de garantie, dûment complétée par l'installateur lors de la pose de l'appareil, doit être conservée par l'utilisateur. Elle devra être présentée au technicien du Service Après-Vente en cas d'intervention sous garantie.

Par application de l'article 25 de l'arrêté du 2 Août 1977 modifié, l'installateur est tenu d'établir et de vous remettre un certificat de conformité pour une installation d'appareil à gaz neuve.

5 Utilisation prévue de l’appareil

Les appareils Saunier Duval sont fabriqués conformément aux dernières évolutions techniques et aux règles de sécurité en vigueur.

Le chauffe-bain instantané à gaz est spécialement destiné à la production d’eau chaude en utilisant l’énergie du gaz. Toute autre utilisation est considérée comme inadéquate et interdite.
Le fabricant ne sera en aucun cas tenu responsable des dommages ou dégâts résultant d’une utilisation étrangère à l’objet auquel est destiné l’appareil. Tout risque est supporté intégralement par l’utilisateur.

La notion d’utilisation prévue englobe également le respect des instructions de la notice d’emploi, du manuel d’installation et de tous les documents d’accompagnement ainsi que le respect des conditions d’installation et d’entretien.

Cet appareil n’est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris des enfants) présentant des restrictions physiques, sensorielles ou mentales, ainsi qu’un manque d’expérience ou de connaissances. Pour garantir la sécurité de ces personnes, elles devront faire appel et être dirigées par des personnes compétentes afin de leur expliquer l’utilisation de cet appareil.

- Assurez-vous que les enfants ne jouent pas avec cet appareil.

Cet appareil n’est pas destiné à être utilisé dans des véhicules tels que des mobiles homes ou des caravanes et une telle utilisation est interdite. Cet appareil ne peut être utilisé que dans des véhicules stationnaires (installations dites «fixes »).



Danger ! Risque d’empoisonnement, d’explosion et d’incendie! Les gaz d’échappement dus à une mauvaise installation peuvent provoquer des empoisonnements, des explosions ou des incendies! N’installez jamais l’appareil dans un véhicule

6 Entretien courant

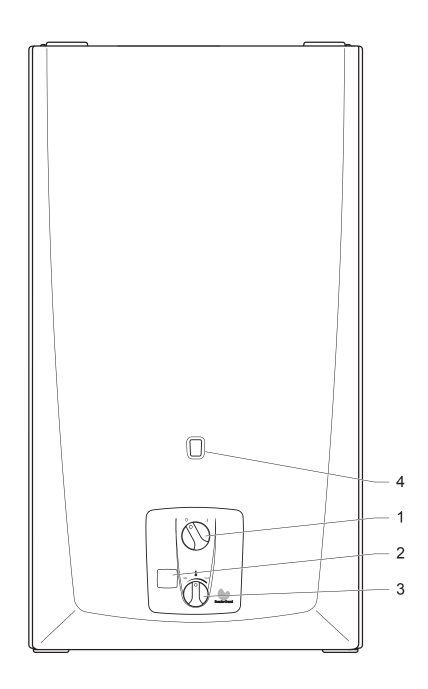
- Nettoyez l’habillage de l’appareil à l’aide d’un chiffon mouillé à l’eau savonneuse.
- N’utilisez pas de produit abrasif ou de nettoyage car ceux-ci pourraient abîmer le revêtement ou les pièces en plastique.

7 Recyclage

L’appareil se compose en grande partie de matériaux recyclables. L’emballage, l’appareil ainsi que le contenu du colis ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères mais être éliminés conformément à la réglementation en vigueur.

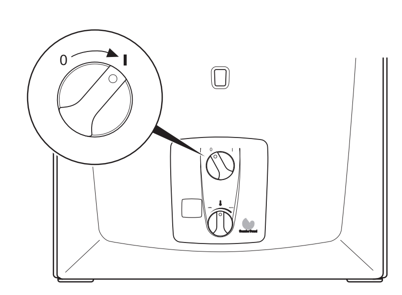
8 Utilisation de l'appareil

8.1 Vue d'ensemble



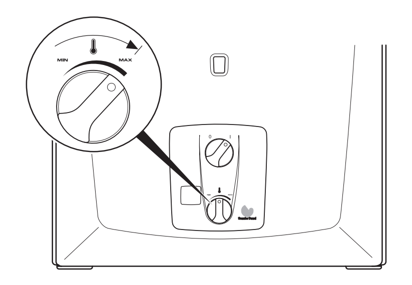
Légende
1 Sélecteur marche/arrêt
2 Afficheur
3 Sélecteur de température
4 Orifice de contrôle de flamme

8.2 Mise en fonctionnement



- Tournez le sélecteur Marche/Arrêt pour mettre l'appareil en position de MARCHE (I). Le symbole «On» est affiché à l'écran indiquant que l'appareil est alimenté électriquement.
- Ouvrez un robinet d'eau chaude, par exemple lavabo, évier et le chauffe-bain s'activera de lui-même, fournissant de l'eau chaude.
- Vérifiez la présence de flamme à travers l'orifice de contrôle de flamme. S'il n'y a pas de flamme, reportez-vous au chapitre Diagnostic de pannes.

8.3 Réglage de la température de l'eau

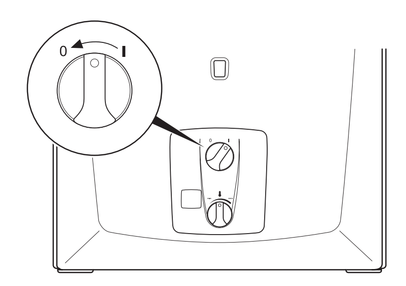


- Actionnez le sélecteur de température (3) pour obtenir la température souhaitée :
  - dans le sens «max», la température augmente,
  - dans le sens «min», la température diminue.

Remarque ! Il est possible de modifier la température à l'aide du sélecteur tout en puisant de l'eau chaude.

En été, nous vous conseillons de réduire la température de l'eau.

9 Mise hors fonctionnement



- Tournez le sélecteur Marche/Arrêt en position ARRET (0).

L'arrivée du gaz au brûleur de l'appareil est interrompue. L'affichage est éteint.

10 Diagnostic de pannes

Lorsqu'une panne survient, un code est indiqué sur l'afficheur, symbolisé par la lettre F suivie d'un chiffre, par exemple F1. En tant qu'utilisateur, vous ne pouvez agir que dans les cas de figure ci-dessous. Si des codes apparaissent autres que ceux listés dans le tableau suivant, vous devez contacter un professionnel qualifié.

Panne	Cause	Solution
L'afficheur est éteint.	Coupure (momentanée) de l'alimentation électrique.	Vérifiez qu'il n'y a pas de coupure du réseau électrique et que l'appareil est correctement branché. L'appareil se rallume automatiquement une fois le courant rétabli. Si la panne persiste, contactez un professionnel qualifié.
Absence de flamme	Le brûleur ne s'allume pas. Arrivée du gaz ou alimentation électrique interrompue.	Vérifiez que le robinet principal d'arrêt du gaz et que le robinet d'arrêt du gaz de l'appareil sont ouverts. Vérifiez que l'afficheur indique „On". Si ces conditions sont remplies, mettez l'appareil hors fonctionnement en tournant le sélecteur (0), puis remettez-le en marche (I). Lorsque la panne est résolue, l'appareil se remet en marche automatiquement. Si la panne persiste, contactez un professionnel qualifié.
F1	Défaut d'allumage.	Vérifiez que le robinet principal d'arrêt du gaz et que le robinet d'arrêt du gaz de l'appareil sont ouverts. Mettez l'appareil hors fonctionnement en tournant le sélecteur sur (0), puis remettez-le en marche (I). Lorsque la panne est résolue, l'appareil se remet en marche automatiquement. Si la panne persiste, contactez un professionnel qualifié.
F2	Obstruction partielle ou totale de la ventouse.	Mettez l'appareil hors fonctionnement en tournant l'interrupteur sur (0). Vérifiez que la ventouse est correctement raccordée et que l'air y circule naturellement et sans entrave. Faites nettoyer si nécessaire. Remettez l'appareil en marche (I). Si la panne persiste, contactez un professionnel qualifié.
F4	Défaut coupure gaz.	Vérifiez que le robinet principal d'arrêt du gaz et que le robinet d'arrêt du gaz de l'appareil sont ouverts. Mettez l'appareil hors fonctionnement en tournant le sélecteur (0), puis remettez-le en marche (I). Lorsque la panne est résolue, l'appareil se remet en marche automatiquement. Si la panne persiste, contactez un professionnel qualifié.
F5	Fort entartrage ou dysfonctionnement de l'appareil.	Contactez un professionnel qualifié.

Lorsque la panne est résolue, l'afficheur indique «On» au bout de quelques secondes. L'appareil se remet en marche automatiquement.

Attention ! N'essayez jamais de procéder vous-même à l'entretien ou aux réparations de votre appareil et ne remettez l'appareil en fonctionnement que lorsque la panne a été résolue par un professionnel qualifié.

11 Protection contre le gel

L'emplacement de montage doit être à l'abri du gel toute l'année. Si cette condition ne peut pas être respectée, prenez les mesures qui s'imposent.

En cas de risque de gel, l'appareil doit être vidangé. Procédez comme suit :

- Mettez l'appareil hors fonctionnement.
- Fermez l'arrivée de gaz.
- Fermez l'arrivée d'eau froide.
- Dévissez la vis d'arrêt située sur le raccord eau froide de l'appareil à l'aide d'un tournevis plat.
- Ouvrez tous les robinets d'eau chaude pour vider entièrement l'appareil et les conduits.

12 Maintenance/Service Après-Vente

Nettoyé et bien réglé, votre appareil consommera moins et durera plus longtemps. Un entretien régulier de l'appareil et des conduits par un professionnel qualifié est indispensable au bon fonctionnement de l'installation. Il permet d'allonger la durée de vie de l'appareil, de réduire sa consommation d'énergie et ses rejets polluants.

Nous vous recommandons de conclure un contrat d'entretien avec un professionnel qualifié. Sachez qu'un entretien insuffisant peut compromettre la sécurité de l'appareil et peut provoquer des dommages matériels et corporels.

La liste des Stations Techniques Agréées Saunier Duval, fournie dans la pochette documentation de votre appareil, vous permettra de faire appel à un professionnel qualifié près de chez vous régulièrement formé au dépannage de nos produits.

Table des matières

1 Remarques relatives à la documentation

- Veuillez remettre l'ensemble des documents à l'utilisateur de l'appareil. L'utilisateur doit conserver ces documents de façon à pouvoir les consulter en cas de nécessité.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages occasionnés par la non-observation des instructions du présent manuel.

2 Description de l'appareil

2.1 Plaque signalétique

La plaque signalétique certifie l'origine de fabrication et le pays pour lequel cet appareil est destiné.

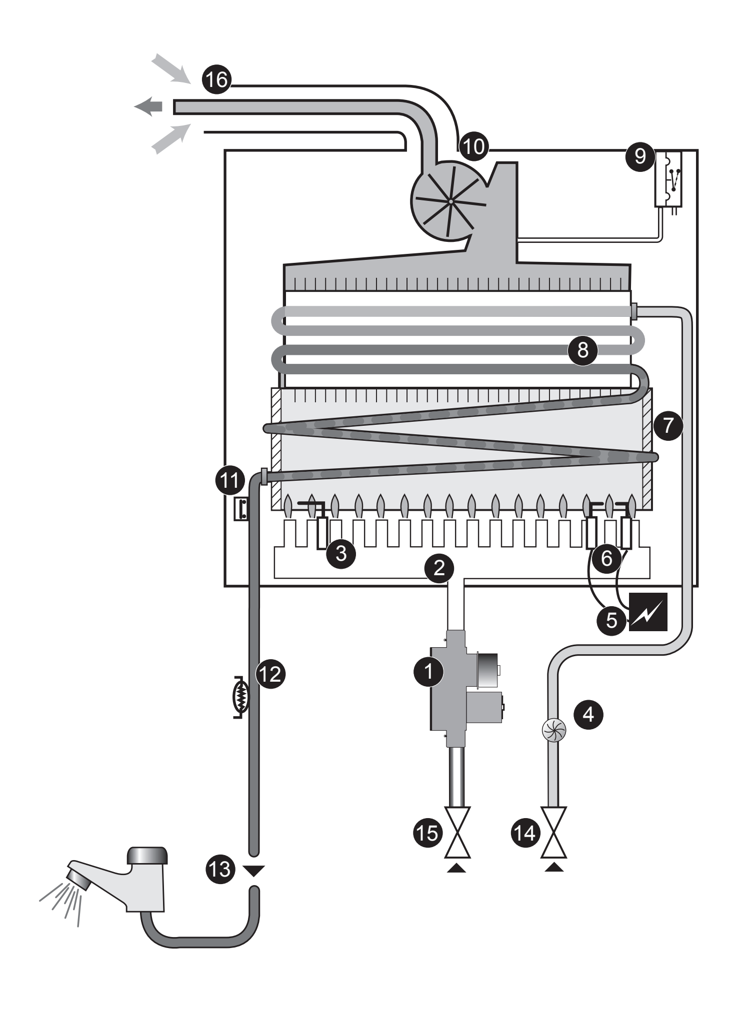
Attention ! L'appareil ne doit être utilisé qu'avec les types de gaz indiqués sur la plaque signalétique.

2.2 Identification CE

L'identification CE indique que les appareils décrits dans ce manuel sont conformes aux directives suivantes :

- Directive Européenne n°2009-142 du Parlement Européen et du Conseil relative aux appareils à gaz
- Directive Européenne n°2004-108 du Parlement Européen et du Conseil relative à la compatibilité électromagnétique
- Directive Européenne n°2006-95 du Parlement Européen et du Conseil relative à la basse tension

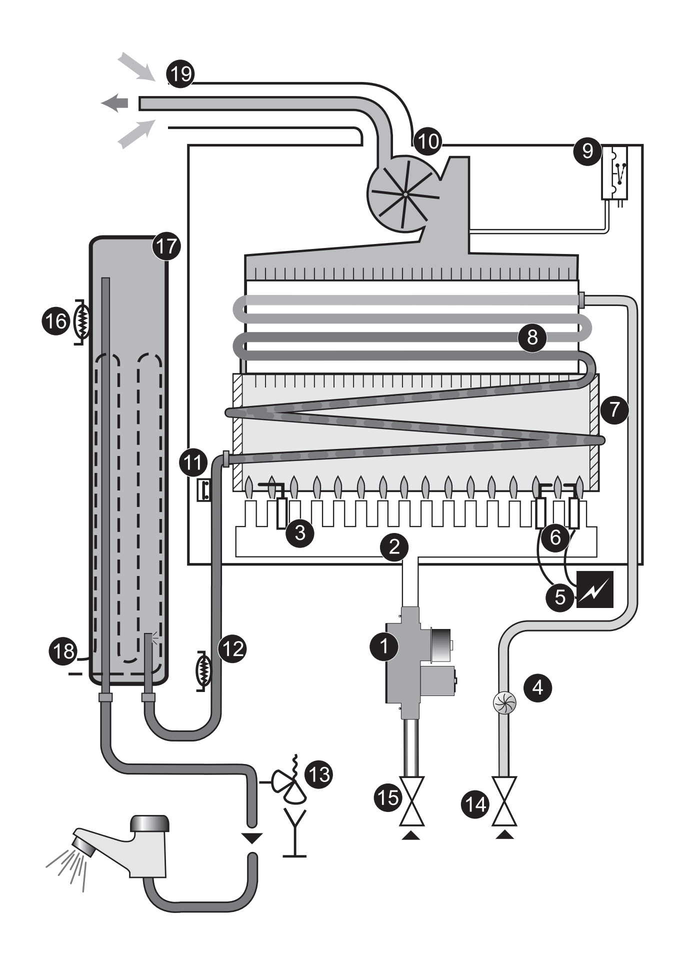
2.3 Schéma fonctionnel



Opalia F 14 E - Légende

1	Mécanisme gaz
2	Brûleur
3	Électrode de contrôle de flamme
4	Détecteur de débit
5	Allumeur électronique
6	Électrode d'allumage
7	Chambre de combustion
8	Echangeur
9	Pressostat
10	Extracteur
11	Sécurité de surchauffe
12	Capteur de température
13	Raccord eau chaude
14	Raccord eau froide

15 Raccord gaz
16 Ventouse

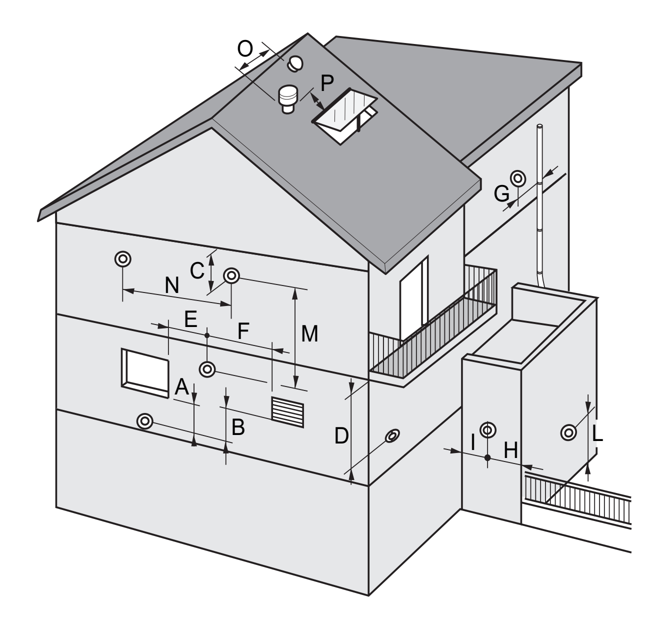


OpaliaPLUS F 17 E - Légende

1 Mécanisme gaz
2 Brûleur
3 Électrode de contrôle de flamme
4 Détecteur de débit
5 Allumeur électronique
6 Électrode d'allumage
7 Chambre de combustion
8 Echangeur
9 Pressostat
10 Extracteur
11 Sécurité de surchauffe
12 Capteur de température
13 Soupape de sécurité
14 Raccord eau froide
15 Raccord gaz
16 Capteur de température
17 Micro-accumulation
18 Résistance de maintien en température
19 Ventouse

3 Choix de l'emplacement

- Assurez-vous que le mur sur lequel est monté l'appareil est suffisamment solide pour supporter le poids de l'appareil à installer.
- L'emplacement de montage doit être à l'abri du gel toute l'année. Si cette condition ne peut être respectée, informez l'utilisateur et conseillez-lui de prendre les mesures qui s'imposent.
- Pour permettre un entretien périodique, conservez une distance minimale de 30 mm de chaque côté de l'appareil.
- Quel que soit le type de ventouse sélectionné, respectez les distances minimales indiquées dans le tableau ci-dessous pour le positionnement des terminaux de ventouse :



Repère	Positionnement des terminaux de ventouse	mm
A	Sous une fenêtre	600
B	Sous une bouche d'aération	600
C	Sous une gouttière	300
D	Sous un balcon	300
E	D'une fenêtre adjacente	400
F	D'une bouche d'aération adjacente	600
G	De tubes d'évacuation verticaux ou horizontaux	600
H	D'un angle de l'édifice	300
I	D'une rentrée de l'édifice	1000
L	Du sol ou d'un autre étage	1800
M	Entre 2 terminaux verticaux	1500
N	Entre 2 terminaux horizontaux	600
O	D'une bouche d'aération adjacente	600
P	D'une fenêtre adjacente	400

- Expliquez ces exigences à l'utilisateur de l'appareil.
- Cet appareil n'est pas destiné à être utilisé dans des véhicules tels que des mobiles homes ou des caravanes et une telle utilisation est interdite. Cet appareil ne peut être utilisé que dans des véhicules stationnaires (installations dites «fixes »).



Danger ! Risque d'empoisonnement, d'explosion et d'incendie! Les gaz d'échappement dus à une mauvaise installation peuvent provoquer des empoisonnements, des explosions ou des incendies! N'installez jamais l'appareil dans un véhicule

4 Consignes de sécurité et prescriptions

4.1 Consignes de sécurité

Attention ! En cas d'installation incorrecte, il y a risque de choc électrique et d'endommagement de l'appareil.

- Lors du montage des raccordements, positionnez correctement les joints d'étanchéité afin d'éviter toute fuite de gaz et d'eau.
- Ne mettez en aucun cas hors service les dispositifs de sécurité et ne tentez aucune manipulation sur ces dispositifs sous peine d'entraîner un dysfonctionnement.
- Lors du démontage et du remontage du corps de chauffe, veillez à ne pas déformer le cylindre de chauffe. Les endommagements conduisent à une usure prématurée de l'appareil.
- N'utilisez jamais une brosse métallique ou une brosse dure pour nettoyer le corps de chauffe. Les endommagements conduisent à une usure prématurée de l'appareil.
- Assurez-vous du remontage correct des pièces de rechange en respectant leur position et leur sens initiaux. Vérifiez cette opération en constatant la mise en sécurité de l'appareil.

4.2 Décrets, normes, directives

Lors de l'installation et de la mise en fonctionnement de l'appareil, les arrêtés, directives, règles techniques, normes et dispositions ci-dessous doivent être respectés dans leur version actuellement en vigueur :
Bâtiments d'habitation :

- Arrêté du 2 Août 1977 modifié, relatif aux règles techniques et de sécurité applicables aux installations de gaz combustibles et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments d'habitation et de leurs dépendances.
- DTU 61.1 (norme P 45-204) : Installations de gaz dans les locaux d'habitation.
- Norme NF C 15-100 relative à l'installation des appareils raccordés au réseau électrique.
- Norme NF C 73-600 relative à l'obligation de raccordement des appareils électriques à une prise de terre.

Etablissements recevant du public (ERP) : par «établissements recevant du public», l'article R 123-2 du Code de la construction et de l'habitation désigne les «bâtiments, locaux et enceintes dans lesquels des personnes sont admises soit librement, soit moyennant une rétribution ou une participation quelconque, ou dans lesquels sont tenues des réunions ouvertes à tout venant ou sur invitation, payantes ou non».
Les textes réglementaires applicables à ces établissements sont :

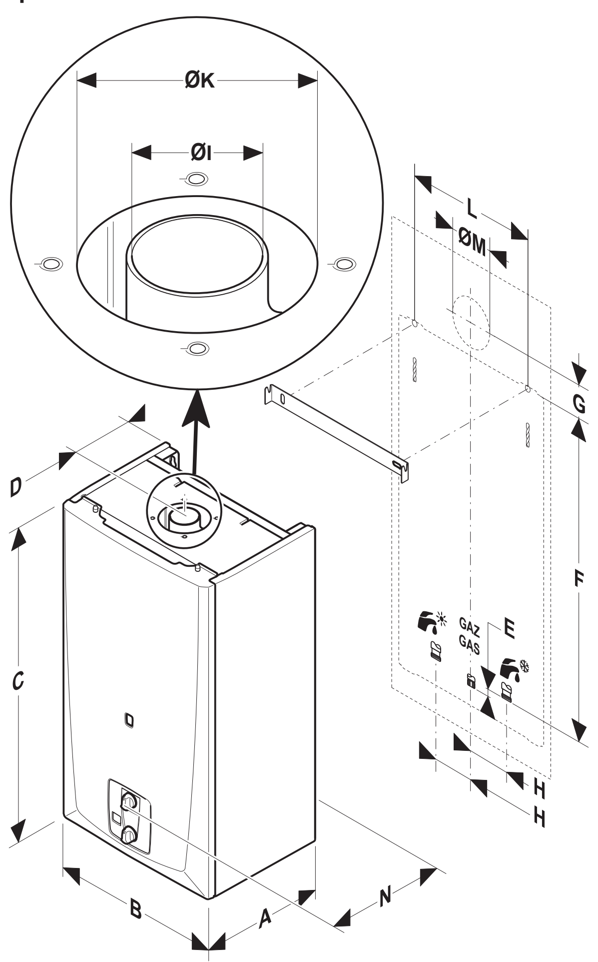
- d'une part, les articles R 123-1 à R 123-55 du Code de la construction et de l'habitation (ancien décret du 31

octobre 1973) ;

- d'autre part, le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public qui peut être, selon la nature de l'activité de l'établissement, soit le règlement issu de l'arrêté du 23 mars 1965 modifié, soit celui approuvé par l'arrêté du 25 juin 1980 modifié.

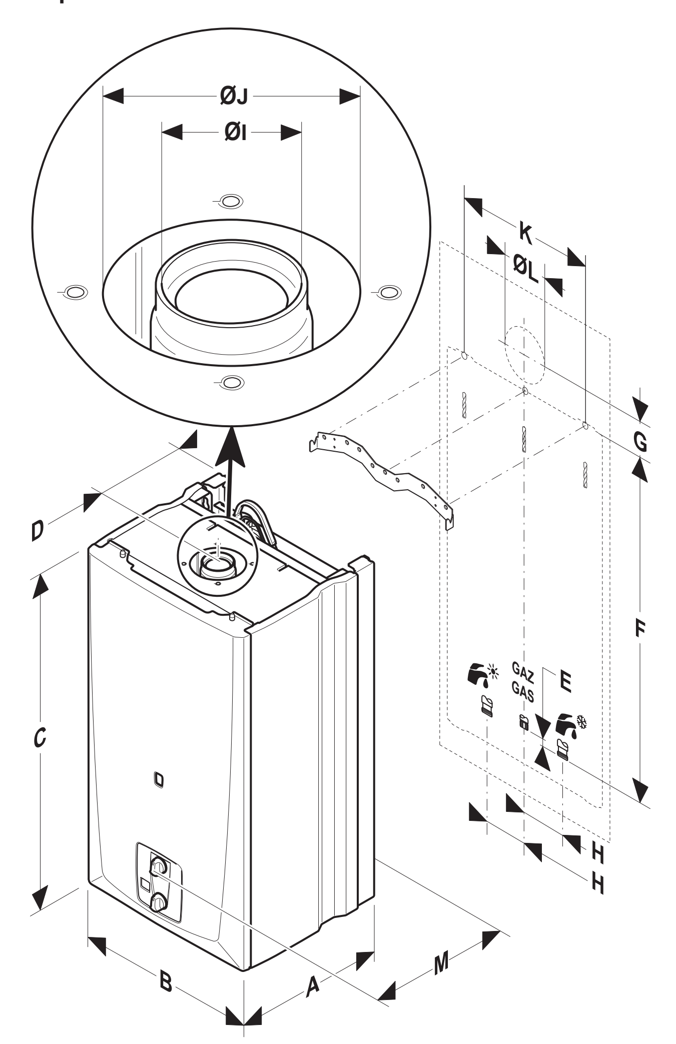
5 Installation de l'appareil

5.1 Dimensions Opalia F 14 E



Cote	mm
A	266
B	352
C	682
D	167
E	6.5
F	582.5
G	116
H	100
I	56.2
K	102
L	250
M	105
N	279

5.2 Dimensions OpaliaPLUS F 17 E



Cote	mm
A	358
B	410
C	742
D	206.5
E	15
F	686

G	70
H	100
I	56.2
J	102
K	320
L	105
M	370

5.3 Fixation au mur

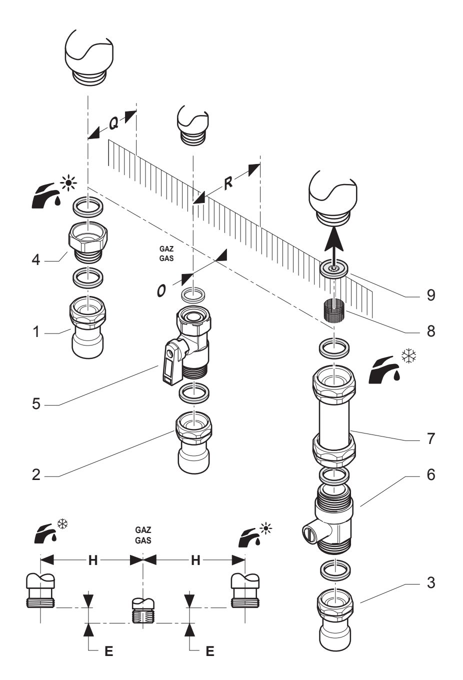
- Assurez-vous que les matériaux utilisés pour la réalisation de l'installation sont compatibles avec ceux de l'appareil.
- Déterminez l'emplacement de montage. Reportez-vous au chapitre «Choix de l'emplacement».
- Pour fixer l'appareil au mur, utilisez la barette d'accrochage livrée avec l'appareil, sur laquelle le chauffe-bain sera suspendu.
- Percez les trous des vis de fixation conformément à l'illustration fournie au chapitre Dimensions et au gabarit de perçage livré avec l'appareil.
- Vissez fermement au mur la barette d'accrochage à l'aide du matériel approprié.
- Placez le chauffe-bain à gaz sur la barette d'accrochage et laissez-le reposer sur les languettes de suspension.

5.4 Raccordement gaz et eau

Raccords appareil :
Eau 3/4“
Gaz 1/2“

- Nettoyez les tuyaux pour chasser les limailles et autres déchets.
- Raccordez les canalisations sur les douilles eau et gaz.
- Mettez en place les joints et serrez les raccords eau et gaz.
- Vérifiez qu'il n'y a pas de fuite. Réparez si nécessaire.

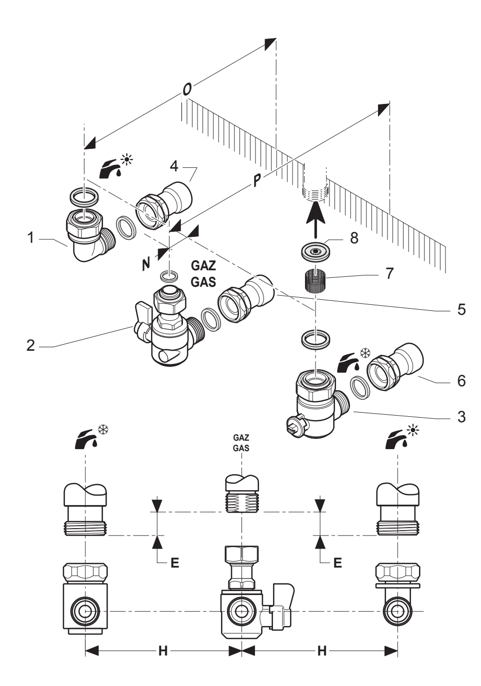
5.4.1 Opalia F 14 E



Cote	mm
E	6.5
H	100
O	15
Q	35
R	50

Légende
1 Douille eau chaude
2 Douille gaz
3 Douille eau froide
4 Raccord eau chaude
5 Robinet gaz
6 Robinet eau froide
7 Raccord eau froide
8 Filtre sanitaire
9 Limiteur de débit

5.4.2 OpaliaPLUS F 17 E



Cote	mm
E	15
H	100
N	14
O	157
P	171

Légende
1 Raccord eau chaude
2 Robinet gaz
3 Robinet eau froide
4 Douille eau chaude
5 Douille gaz
6 Douille eau froide
7 Filtre sanitaire
8 Limiteur de débit

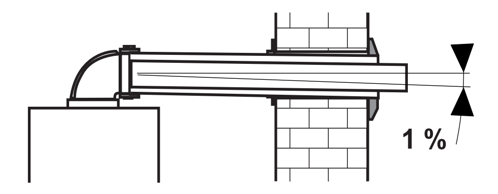
5.4.3 Raccordement de la soupape sanitaire à l'égout (OpaliaPLUS F 17 E uniquement)

- Enlevez le détrompeur de la soupape sanitaire
- Mettez en place l'écrou, le joint et le coude et serrez l'ensemble.
- Raccordez le tube plastique sur le coude.

5.5 Raccordement fumées

Différentes configurations de sortie ventouse sont réalisables. N'hésitez pas à consulter votre revendeur pour obtenir des informations supplémentaires sur les autres possibilités et les accessoires associés.

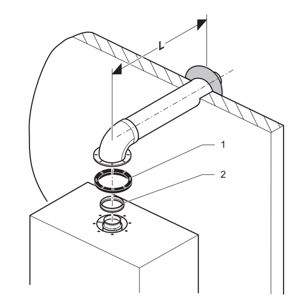
Attention ! Seuls les accessoires ventouse adaptés à la gamme Opalia doivent être utilisés.



Attention ! Les tuyaux de ventouse doivent avoir une pente d'environ 1% vers l'extérieur afin d'évacuer de possibles condensations.

5.5.1 Système ventouse concentrique horizontale Ø 60/100 mm et Ø 80/125 mm (installation de type C12)

Attention ! Les orifices des terminaux en conduits séparés doivent déboucher dans un même carré de 50 cm de côté.



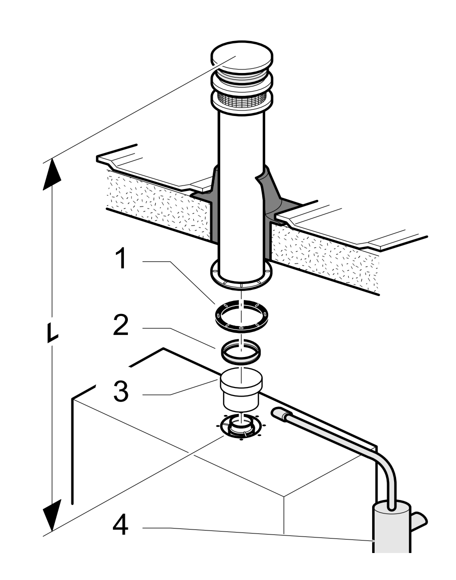
Légende
1 Joint
2 Diaphragme fumées

Perte de charge maximale : 60 Pa
Cette valeur est atteinte avec la longueur de conduit maximale (L) + 1 coude à 90°. Chaque fois qu'un coude 90° supplémentaire est nécessaire (ou 2 à 45°), la longueur (L) doit être réduite de 1 m.

Modèle	Type C12 (mm)	L (m)		
		avec diaphragme (mm)		sans diaphragme
		Ø 40,5	Ø 44,5	
F 14 E	Ø 60/100	0,5	-	0,5 < L ≤ 5
F 14 E	Ø 80/125	1	1 < L ≤ 4	4 < L ≤ 10
F 17 E	Ø 60/100	-	0,5	0,5 < L ≤ 3
F 17 E	Ø 80/125	-	1 ≤ L ≤ 2	2 < L ≤ 8

5.5.2 Système ventouse concentrique verticale Ø 60/100 ou Ø 80/125 mm (installation de type C32)

Attention ! Les orifices des terminaux en conduits séparés doivent déboucher dans un même carré de 50 cm de côté.

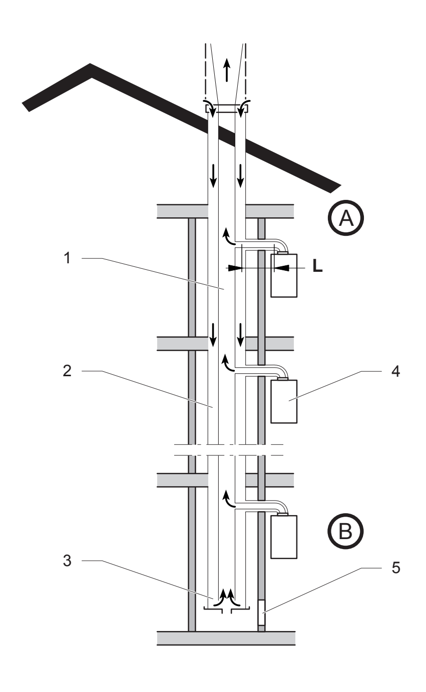


Légende
1 Joint
2 Diaphragme fumées
3 Buse
4 Siphon

Perte de charge maximale : 60 Pa
Cette valeur est atteinte avec la longueur de conduit maximale (L) + 1 coude à 90°. Chaque fois qu'un coude 90° supplémentaire est nécessaire (ou 2 à 45°), la longueur (L) doit être réduite de 1 m.

Modèle	Type C32 (mm)	L (m)		
		avec diaphragme (mm)		sans diaphragme
		Ø 40,5	Ø 44,5	
F 14 E	Ø 60/100	1 ≤ L ≤ 2	-	2 < L ≤ 5
F 14 E	Ø 80/125	1 ≤ L ≤ 2	-	2 < L ≤ 10
F 17 E	Ø 60/100	-	1≤L≤1,5	1,5 < L ≤ 4
F 17 E	Ø 80/125	-	1,5	1,5 < L ≤ 8

5.5.3 Raccordement ventouse Ø 60/100 mm sur conduit collectif (installation de type C42)

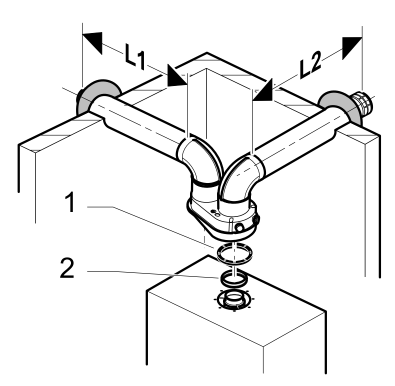


Légende
1 Conduit collecteur
2 Conduit d'amenée d'air
3 Dispositif d'équlibrage des pressions
4 Appareil de type étanche
5 Trappe de visite
A Premier niveau
B Dernier niveau

Perte de charge maximale : 60 Pa
Cette valeur est atteinte avec la longueur de conduit maximale (L) + 1 coude à 90°. Chaque fois qu'un coude 90° supplémentaire est nécessaire (ou 2 à 45°), la longueur (L) doit être réduite de 1 m.

Modèle	Type C42 (mm)	L (m)		
		avec diaphragme (mm)		sans diaphragme
		Ø 40,5	Ø 44,5	
F 14 E	Ø 60/100	0,5	-	0,5 < L ≤ 5
F 17 E		-	0,5	0,5 < L ≤ 3

5.5.4 Système ventouse double flux 2 x Ø 80 mm (installation de type C52)



Légende
1 Joint
2 Diaphragme fumées

Attention !
En fonctionnement, les parois du conduit peuvent atteindre des températures élévées.

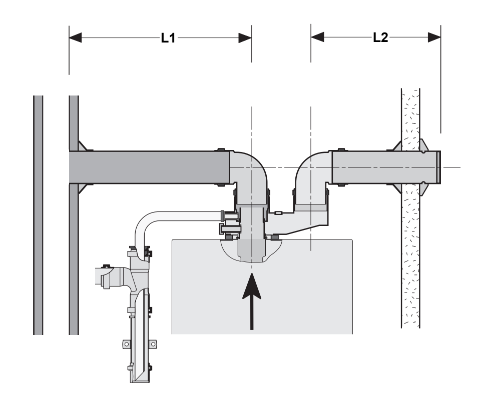
- Lorsque le conduit traverse des éléments composés de matières combustibles, assurez-vous que le conduit se situe à une distance minimale de 200 mm des matières combustibles ou gainez-le d'un conduit de protection composé de matières non combustibles (lambda < 0,04 W/(m.K).

Perte de charge maximale : 60 Pa
Cette valeur maximale est atteinte avec 2 coudes à 90°, le séparateur double flux et une longueur de conduit maximale (L1+L2).

Modèle	Type C52 (mm)	L (m)		
		avec diaphragme (mm)		sans diaphragme
		Ø 40,5	Ø 44,5	
F 14 E	2 x Ø 80	2 x 0,5 ≤ L ≤ 2 x 2	-	2 x 2 < L ≤ 2 x 15
F 17 E		-	2 x 0,5 ≤ L ≤ 2 x 2	2 x 2 < L ≤ 2 x 12

Chaque fois qu‘un coude à 90° supplémentaire est nécessaire (ou 2 à 45°), la longueur (L) doit être réduite de 2 m.

5.5.5 Système ventouse double flux conduit collectif 2 x Ø 80mm (installation de type C82)



Le système comporte deux conduits séparés (arrivée d’air de combustion et évacuation des produits de combustion), destinés à prendre l’air de combustion directement à l’extérieur et à évacuer les produits de combustion dans un conduit d’évacuation collectif à tirage naturel.
Perte de charge maximale : 60 Pa
Cette valeur maximale est atteinte avec 2 coudes à 90°, le séparateur double flux et une longueur de conduit maximale (L1+L2).

Modèle	Type C82 (mm)	L (m)		
		avec diaphragme (mm)		sans diaphragme
		Ø 40,5	Ø 44,5	
F 14 E	2 x Ø 80	2 x 0,5 ≤ L ≤ 2 x 2	-	2 x 2 < L ≤ 2 x 15
F 17 E		-	2 x 0,5 ≤ L ≤ 2 x 2	2 x 2 < L ≤ 2 x 12

Chaque fois qu‘un coude à 90° supplémentaire est nécessaire (ou 2 à 45°), la longueur (L) doit être réduite de 2 m.

5.6 Raccordement électrique

Le raccordement électrique doit être réalisé par un professionnel qualifié.

Danger ! En cas d’installation incorrecte, il y a risque de choc électrique et d’endommagement de l’appareil.

L’appareil est livré précâblé. Il doit être raccordé à l’aide d’un raccord fixe et d’un dispositif de séparation (par exemple : fusible de sécurité ou coupe-circuit).
Câble d’arrivée : 3 x 1,5 mm^2 minimum.

Remarque !
L’alimentation électrique doit être sinusoïdale.

6 Contrôle / Remise en fonctionnement

Après avoir installé l’appareil, vérifiez son bon fonctionnement :

- Mettez l’appareil en marche selon les indications du mode d’emploi et contrôlez qu’il fonctionne correctement.
- Vérifiez l’étanchéité de l’appareil (gaz et eau) et éliminez les fuites éventuelles.

- Vérifiez que l'allumage fonctionne et que les flammes du brûleur ont un aspect uniforme.
- Vérifiez que les fumées sont évacuées correctement.
- Contrôlez l'ensemble des dispositifs de commande et de sécurité, leur réglage et leur état de fonctionnement.

7 Information de l'utilisateur

L'utilisateur de l'appareil doit être informé du maniement et du fonctionnement de son appareil.

- Expliquez-lui le fonctionnement de l'appareil de telle façon qu'il soit familiarisé avec son utilisation.
- Examinez le mode d'emploi ensemble et répondez le cas échéant à ses questions.
- Donnez tous les manuels et documents concernant l'appareil à l'utilisateur et demandez-lui de les conserver à proximité de l'appareil.
- Présentez à l'utilisateur tout particulièrement les consignes de sécurité qu'il doit respecter.
- Rappelez à l'utilisateur l'obligation d'un entretien régulier de l'installation.
- Recommandez-lui de passer un contrat d'entretien avec un professionnel qualifié.

8 Changement de gaz

- Pour rééquiper l'appareil et l'adapter à un autre type de gaz, utilisez exclusivement les pochettes de changement de gaz Saunier Duval prévues à cet effet et disponibles départ usine.

9 Inspection et entretien

Pour procéder à l'entretien de l'appareil, enlevez l'habillage de l'appareil.

- Vidangez l'appareil en suivant les instructions du chapitre «Protection contre le gel» de la notice d'emploi.
- Nettoyez aussi bien le brûleur que le corps de chauffe de l'appareil.
  En cas d'encrassement contenant des particules d'huile ou de graisse, nettoyez le corps de chauffe avec un détergent qui dissout la graisse dans un bain d'eau chaude.
  Attention ! N'utilisez jamais une brosse métallique ou une brosse dure pour nettoyer le corps de chauffe.
  N'exercez qu'une faible pression avec la brosse. Les ailettes ne doivent en aucun cas risquer d'être déformées !
- Après toute opération d'entretien, contrôlez le bon fonctionnement de l'appareil en suivant les indications du chapitre «Contrôle / Remise en fonctionnement».

10 Détection des pannes

Vous trouverez la liste des codes défauts F1 à F5 dans le mode d'emploi.
Les pannes décrites dans ce chapitre exigent l'intervention d'un professionnel qualifié et si nécessaire celle du Service Après-Vente Saunier Duval.

Panne	Cause	Solution
F7	Défaut connexion capteur de température.	Appelez le Service Après-Vente
F11	Erreur communication cartes principale/interface.	
F12	Erreur communication cartes interface/principale.	
F13	Défaut carte principale.	
F14	Dépassement température.	
F15	Défaut moteur mécanisme gaz.	
F16	Défaut interne électronique.	
F17	Tension alimentation secteur < ou égale à 170 V.	
F18	Défaut interface utilisateur.	
F19	Défaut capteur température eau chaude.	
F20	Interface utilisateur incompatible avec carte principale.	
F30	Défaut kit solaire	

11 Pièces de rechange

Pour garantir un fonctionnement durable de tous les organes de l'appareil et conserver l'appareil en bon état, seules des pièces de rechange d'origine Saunier Duval doivent être utilisées lors de travaux de réparation et d'entretien.

- N'utilisez que les pièces de rechange d'origine.
- Assurez-vous du montage correct de ces pièces en respectant leur position et leur sens initiaux.

12 Données techniques

Chauffe-bain instantané au gaz, type C12, C32, C42, C52, C82.

Description	Unité	Opalia F 14 E	OpaliaPLUS F 17 E
Catégorie gaz		II_{2E+3+}	
Débit calorifique maximal (Qmax.) 1)	kW	26,9	32,9
Débit calorifique minimal (Qmin.)	kW	11,1	11,1
Puissance utile maximale (Pmax.)	kW	23,7	29
Puissance utile minimale (Pmin.)	kW	8,6	8,6
Plage de régulation	kW	8,6 - 23,7	8,6 – 29
Température eau chaude maximale	C°	63	
Température eau chaude minimale	C°	38	
Pression d'alimentation en eau maximale autorisée pw max.	bar	13	10
Pression d'alimentation en eau minimale autorisée pw min.	bar	0,2	0,2
Débit minimal d'eau chaude	l/min	2,2	
Température fumées à puissance maximale	C°	198	204
Température fumées à puissance minimale	C°	136	137
Débit fumées à puissance maximale	g/s	11,3	12,9
Débit fumées à puissance minimale	g/s	8,9	8,9
Dimensions			
Hauteur	mm	682	742
Largeur	mm	352	410

Description	Unité	Opalia F 14 E	OpaliaPLUS F 17 E
Profondeur (profondeur hors-tout)	mm	266 (279)	358 (370)
Poids net	kg	21,4	27,2
Tension d'alimentation (sinusoïdale)	V/Hz	230/50	
Puissance maximale absorbée	W	78	108
Fusibles intégrés	A	2	
Fusibles	A	10/16	
Protection électrique		IPX4d	
Numéro CE		1312BP4017	1312BO3977

1) 15 °C, 1013,25 mbar, gaz sec

Données techniques en fonction du type de gaz	Unité	Opalia F 14 E	OpaliaPLUS F 17 E
Gaz naturel G 20			
Débit gaz à puissance maximale	m^3/h	2,847	3,479
Pression d'alimentation en gaz pw	mbar	20	
Diamètre injecteurs brûleur	mm	1,25	1,15
Pression brûleur à puissance maximale	mbar	11,37	14,5
Diaphragme entrée gaz	mm	5,65	7,3
Gaz naturel G 25			
Débit gaz à puissance maximale	m^3/h	3,026	4,05
Pression d'alimentation en gaz pw	mbar	25	
Diamètre injecteurs brûleur	mm	1,25	1,15
Pression brûleur à puissance maximale	mbar	14,02	17,8
Diaphragme entrée gaz	mm	5,65	7,3
Gaz liquide G 30			
Débit gaz à puissance maximale	kg/h	2,119	2,59
Pression d'alimentation en gaz pw	mbar	28	
Diamètre injecteurs brûleur	mm	0,77	0,73
Pression brûleur à puissance maximale	mbar	24,02	25,8
Diaphragme entrée gaz	mm	5,2	7,3
Gaz liquide G 31			
Débit gaz à puissance maximale	kg/h	2,091	2,55
Pression d'alimentation en gaz pw	mbar	37	
Diamètre injecteurs brûleur	mm	0,77	0,73
Pression brûleur à puissance maximale	mbar	30,89	32,9
Diaphragme entrée gaz	mm	5,2	7,3

Sous réserve de modifications techniques

0020023568_05 - 11/11



VAILLANT GROUP FRANCE SA

«Le Technipole» - 8, avenue Pablo Picasso
94132 Fontenay-sous-Bois cedex – France
Téléphone : 01 49 74 11 11
Télécopie : 01 48 76 89 32

SA Au capital de 7.328.460 Euros
301 917 233 RCS CRETEIL

www.saunierduval.fr

